

L'année qu'on mil sept cent dix sept le vingt cinqième jour de janvier après
la permission obtenue de publier avant la cérémonie des fiançailles par lettres en
date du cinqième dudit mois signé L. J. De Logis la page vierge et courtes signées
de la messe paroissiale d'Hermonville à trois jours sans de mariage faire au profit de
elle entre Jean Polonceau fils de feu Nicolas Polonceau laïc laboureur et de Jeanne
Leferve de père et mère d'une part, et Jeanne Bourquet fille de Jean Bourquet
aussy laboureur et d'Elisabeth Leferve de père et mère d'une part de cette paroisse
Hermonville sans qu'il y ait aucun empêchement ou opposition de mariage et
d'Hermonville aij veus deus la permission et consentement de mariage et
celebre ledit mariage avec les cérémonies accoustumées dans l'église de ma
paroisse en présence de Jimeur et de Nicolas Les Polonceaux frères du
le mari et de Jean Bourquet père de l'épouse et de Robert Leferve son
oncle qui ont signé aussy. Bien que l'épouse et l'époux avec moi
Charles Bourquet J. Polonceau J. Polonceau
Jeanne Bourquet J. Polonceau J. Polonceau
L. J. De Logis

Mariage de Jean Polonceau et Jeanne Bourquet, le 25 janvier 1717 à Hermonville. Fiche 220 / 397